

Quand les dictionnaires se mettent au service de la science

1. Introduction

Les noms de plantes et d'animaux constituent une partie non négligeable de la nomenclature des dictionnaires, qui leur consacrent plusieurs milliers d'entrées. Il s'agit donc là d'un objet lexicographique digne d'intérêt. Le traitement de cette catégorie de mots pose à la lexicographie des difficultés particulières, qui tiennent notamment aux conditions suivantes :

- 1) la description de ces noms concrets doit inévitablement passer par la description des êtres qu'ils servent à dénommer ;
- 2) ces êtres vivants font déjà l'objet d'une description scientifique de la part des spécialistes de la biologie, zoologistes et botanistes ;
- 3) ces spécialistes ont déjà développé un mode de classification systématique, ou taxinomie, qui est relativement complexe, peu connu des non spécialistes, mais qui fait autorité ;
- 4) enfin, ce système de classification est doublé d'une terminologie savante dont un certain nombre d'éléments ont également cours dans la langue générale, soit parce qu'il s'agit d'emprunts à la langue générale, comme chouette, chevreuil, crabe et sapin, soit parce qu'il s'agit de termes d'origine savante aujourd'hui banalisés, comme rapace, mammifère, crustacé et conifère. C'est sur l'utilisation de termes taxinomiques dans le discours lexicographique, et plus particulièrement dans la définition, que portera la présente communication.

2. La classification taxinomique

La démarche taxinomique consiste à proposer une classification des êtres vivants basée sur des critères morphologiques permettant de distinguer et de regrouper les formes vivantes les plus apparentées. Cette classification s'inscrit dans la perspective de l'évolution des espèces et comporte plusieurs niveaux d'inclusion. Chaque regroupement ou unité taxinomique est identifié par un terme générique que nous appellerons *taxon*.

À l'intention de ceux qui sont moins familiers avec ce système de classification, nous avons préparé le tableau 30 (en annexe, p. 412) qui illustre la classification des espèces animales regroupées au sein de la famille des cervidés, tout en ne retenant que les niveaux principaux. À l'intérieur du règne animal, en partant du niveau d'inclusion le plus large vers le plus étroit, les cervidés sont classés dans l'embranchement des vertébrés, qui sont pourvus d'une colonne vertébrale ; puis dans la classe des mammifères, caractérisés par

3.2.2.2. Les incluant *cervidé* et *cerf*

Nous comparerons maintenant l'emploi des mots *cervidé* et *cerf*, qui se présentent comme des concurrents. À propos de *cervidé*, on constate que c'est l'incluant privilégié par le MD et le DH, celui-ci y ayant recours dans plus de 50 % des cas. À ce terme d'origine savante, qu'il ignore totalement, le PL préfère nettement le mot *cerf* qui figure dans près de 50 % de ses définitions. *Cerf* est à son tour ignoré du MD et utilisé une seule fois dans le DH. De son côté, le PR est également partagé entre les deux incluant. Nous avons donc essayé de vérifier si les quatre ouvrages reconnaissent la même valeur aux deux mots. Dans le cas de *cervidé*, c'est la reconnaissance claire et unanime de son statut de taxons de famille (cf. ci-dessus [4]-[6]). Dans le cas de *cerf*, toutes les définitions précisent qu'il désigne des animaux de la famille des cervidés. Mais lesquels au juste ? Sa valeur taxinomique n'est précisée que dans le MD qui l'associe explicitement au genre *Cervus*. Cette valeur semble être confirmée, par le choix de l'exemple dans le DH (l. 7), par le choix des traits distinctifs dans le PL (1,50 m de haut ; vivant en troupeau) et le PR (vivant en troupeaux). Comment expliquer alors que ces deux dictionnaires en fassent usage comme incluant pour définir des noms de cervidés, comme *cariacou* (l. 29) et *élan* (l. 30 et 34) qui appartiennent non seulement à d'autres genres de la même famille, mais encore à d'autres sous-familles ? Il faut donc qu'ils lui reconnaissent une valeur plus large que celle identifiée par le MD.

Du côté de la terminologie zoologique, il est clair aujourd'hui que l'*élan* n'est pas un *cerf* quoiqu'en disent le PL et le PR. Si, dans la langue spécialisée, le mot *cerf* a longtemps joué le rôle de taxon de famille tout en servant par ailleurs de nom spécifique à l'espèce européenne (*Cervus elaphus*) considérée comme le type de cette famille, cette situation n'y a plus cours aujourd'hui. Depuis son introduction, dans la seconde moitié du XIX^e s. (TLF, sens 2), c'est à *cervidé* que ce premier rôle a été dévolu, l'extension d'emploi de *cerf* comme générique ayant été réduite aux limites du genre *Cervus*, tel que précisé dans le MD. Pour être fidèles à la description scientifique, le PL et le PR ne devraient-ils pas en principe tenir compte de l'évolution de la terminologie et opter pour *cervidé*, à l'instar du MD et du DH ?

Il ne faut pas se prononcer trop hâtivement. Nous touchons là à deux difficultés inter-reliées de la pratique lexicographique qui, en raison de leur complexité, ne pourront pas être traitées dans le cadre de cette présentation, mais qu'il convient de signaler brièvement. La première concerne la mise à jour de la terminologie utilisée et des données descriptives contenues dans les articles consacrés à des noms de référents concrets inclus dans l'objet de description des sciences. On sait que les connaissances sur les espèces vivantes ne cessent de progresser, que ces progrès entraînent des réaménagements dans la classification systématique et conséquemment des modifications dans la terminologie qui est chargée de la refléter. Dans la mesure où, depuis le XIX^e siècle, la description lexicographique est largement assujettie à la description scientifique, les lexicographes ne peuvent faire abstraction de ces changements. Par ailleurs, le fait qu'un groupe de spécialistes cessent d'utiliser un terme ou en modifient la notion, n'entraîne pas immédiatement un changement des usages en dehors de ce cercle spécialisé. L'ancien usage peut se maintenir longtemps dans

les ouvrages de vulgarisation et plus longtemps encore chez les non spécialistes.³ Dans le cas présent, il est difficile de savoir si on a préféré s'aligner sur la langue générale ou tout simplement négligé de procéder à l'actualisation de la terminologie utilisée. Dans la première éventualité, la situation demeure problématique puisqu'à l'article *Cerf*, ni le PR, ni le PL ne distinguent nettement son emploi générique de son emploi spécifique.

3.2.2.3. Les incluants associés à des rangs inférieurs

Comme incluants correspondant à des rangs inférieurs, on a unanimement utilisé *élan* pour définir *orignal* et, dans trois dictionnaires sur quatre, utilisé *renne* pour définir *caribou*. Pour un Européen, ce choix pourra sembler aller de soi. Pourtant, dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, publié en 1992 par la maison Robert, on a plutôt fait appel à *mammifère* (s.v. *Caribou*) et à *cervidé* (s.v. *Orignal*), respectant ainsi le point de vue des francophones nord-américains, pour qui *élan* et *renne* ne sont pas vraiment perçus comme des hyperonymes d'*orignal* et de *caribou*, mais plutôt comme des co-hyponymes de *cervidé*, la différence de dénomination correspondant à une distribution géographique différente des sous-espèces. Outre l'influence sur le choix de l'incluant du point de vue adopté, ces exemples nous permettent de constater que si l'unité de base de la classification scientifique est systématiquement l'espèce biologique, il en est souvent autrement sur le plan du fonctionnement linguistique spontané, ce que le lexicographe trop obnubilé par le savoir scientifique peut avoir tendance à oublier.

3.3. Le choix des taxons qui viennent compléter l'incluant

Après avoir fait un tour d'horizon des taxons qui sont utilisés comme incluants, nous jetterons un très rapide coup d'œil à ceux qui viennent compléter l'incluant. Les taxons des niveaux supérieurs présentant un contenu sémantique plus pauvre, il est normal que leur choix comme incluant soit compensé par un accroissement des spécificateurs, dont une partie provenant de la catégorie des taxons inférieurs. Il est intéressant de constater que le mot *cervidé* est présent, sous diverses formes et à divers endroits, dans tous les articles dont la définition commence par les incluants *mammifère* et *ruminant*, ce qui vient confirmer son importance comme élément de référence scientifique.⁴ En ce qui a trait au choix des autres éléments de référence, la pratique est nettement plus variée. Le PR, par exemple, s'en tient aux taxons des rangs supérieurs, mais hésite entre *ruminant* (l. 6 et 23), *artiodactyle*⁵ (l. 21) et *ongulé* (l. 9). Du côté des trois dictionnaires encyclopédiques, le registre est plus étendu, mais avec une nette dominante dans les niveaux inférieurs de genre et d'espèce, pour ce qui

³ Plus d'un siècle après l'introduction de *cervidé*, on écrivait encore à l'article *cerf* du GDEL la note encyclopédique suivante : « Il existe une vingtaine de genres et une quarantaine d'espèces de cerfs, répandus dans toutes les zones boréales d'Europe et d'Asie, ainsi que dans les deux Amériques. » Dans le TLF, cet emploi de *cerf*, clairement dégagé, est qualifié de *vieilli*; voulait-on dire *vieilli dans la terminologie zoologique* ?

⁴ Il lui arrive même de figurer après un incluant de niveau similaire (l. 30) ou inférieur (l. 42 et 44).

⁵ L'association *cervidé artiodactyle* (l. 22) est maladroite, tout *cervidé* étant un *artiodactyle*.

est du PL et du DH.⁶ Le PL fait mention du genre à quatre reprises (l. 1,5,8 et 30) et une fois de l'espèce (l. 32). Le DH signale une seule fois le genre (l. 2), mais sept fois l'espèce (l. 7, 16, 24-27 et 36) ; dans le cas de *chevreuil* au sens québécois (l. 26), il signale le nom technique français de l'espèce en plus de son nom scientifique latin.

4. Conclusion

Voilà qui termine le tour d'horizon des éléments taxinomiques présents dans notre corpus. On retiendra de cette étude comparative que les dictionnaires usuels du français, lorsqu'il s'agit de décrire des noms d'espèces naturelles, affichent une nette tendance à puiser abondamment aux concepts et termes classificatoires de la biologie. De façon générale, dans notre corpus, c'est le taxon de rang familial qui est nettement privilégié comme élément de référence scientifique. Au delà de ces observations, on ne peut que conclure à une très grande variation dans la pratique, que ce soit d'un dictionnaire à l'autre ou à l'intérieur d'un même ouvrage ; et cela vaut autant pour la présentation des taxons que pour leur sélection.

À peine avons-nous effleuré notre objet d'étude que déjà surgissent plusieurs questions relativement fondamentales. Jusqu'à quel point est-il souhaitable que la description lexicographique se rapproche de la description scientifique, adopte ses concepts et sa terminologie ? Qu'a-t-elle à y gagner ? ou à y perdre ? Quelle est l'utilité réelle, dans le discours définitionnel, de tous ces termes savants dont bon nombre échappent à la nomenclature ? Données nécessaires qui servent l'économie des dictionnaires ? véritables relais encyclopédiques ? ou étalage de connaissances pour épater la galerie ? Un alignement trop rigide sur le point de vue de la science ne risque-t-il pas de nuire à la description du véritable fonctionnement des mots ? Toutes ces questions et bien d'autres, nous incitent à poursuivre nos travaux.

Références bibliographiques

- DH : Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré (1994) : Paris, Hachette.
 Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, (1993²) : Saint-Laurent (Québec), DicoRobert inc., éd. revue et corrigée.
 EISENBERG, J. F. (1981) : *The Mammal Radiations. An analysis of Trends in Evolution, Adaptation, and Behavior*, Chicago, The University of Chicago Press.
 GDEL : Grand dictionnaire Larousse encyclopédique (1982) : Paris, Librairie Larousse.
 MD : Dictionnaire encyclopédique de la langue française. Le Maxidico (1996) : Paris, Éditions de la connaissance.

⁶ Ces niveaux sont généralement identifiés par leur seul nom scientifique latin, le nom de genre se réduisant à un seul mot, le nom d'espèce comportant toujours deux éléments. Ces taxons ne sont jamais syntaxiquement intégrés à la définition; le PL les réserve à sa section encyclopédique.

- MERCIER, L. (1998) : « La difficile cohabitation des points de vue européen et nord-américain dans les dictionnaires du français : le cas du vocabulaire ornithologique », in : Simoni-Aurembou, M.-R. (éd.), Français du Canada – français de France. Actes du cinquième colloque de Bellême (3–7 juin), Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- PL : Le Petit Larousse illustré 1998, Paris, Larousse, 1997.
- PR : Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (1993) : Paris, Dictionnaires Le Robert.
- TILLIER S. (dir) (1992) : Encyclopédie du règne animal. Le règne animal A à Z, Paris, Bordas.
- The New Encyclopedia Britannica, (Mammals) (1997) : vol. 23, 455–456.
- TLF : Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960) (1971–1994) : Paris, Éditions du CNRS–Gallimard.
- WEIGLE, A.S. (1997) : All about deer, <http://www.simmons.edu/~weigle/DeerFamily.html>

Tableau 31 : Taxons utilisés comme incluant ou comme complètement de l'incluant

Dictionnaires consultés	Fiches	Définitions (éléments taxinomiques seulement)	Classes		Ordre	Sous-ordre	Famille	Sous-famille	Genre	Espèce	Taxons cités dans la section encyclopédique ou dans l'exemple
			numéro	lettre							
Dictionnaires consultés	1. DHE	munjac	M	o			c		→		(genres <i>Muntiacus</i> et <i>Elaphodus</i>)
	2. DHE	mégaceros	M				c	(g1)	→		
	3. MD	renne	M				FC				
	4. MD	chevreuil-1	M				FC	g1	→		(genre <i>Dama</i> , famille des cervidés)
	5. PL	daim	M				F	(c)			[ex. : « <i>Cervus elaphus</i> » est le cerf commun d'Europe]
	6. DHE	cerf	M				F	fc	→		(genre <i>Rangifer</i> , famille des cervidés.)
	7. DHE	cerf	M				F	fc	→		
	8. PL	renne	M				F	→			
	9. PR	reane	M				(c)		→		
	10. PL	cerf	M				→		→		
11. PL	chevreuil-1	PR				R	→			(famille des cervidés)	
12. MD	daim	PR				R	(c)			(famille des cervidés)	
13. MD	élan	PR				R	FC				
14. MD	élan	PR				R	FC				
15. MD	cerf	PR				R	FC				
16. DHE	daim	PR				R	FC				
17. MD	caribou	PR				R	FC			(<i>Dama dama</i>)	
18. MD	mégacéros	PR				R	FC				
19. MD	wapiti	PR				R	FC				
20. MD	daim	PR				R	FC				
21. MD	munjac	PR				R	FC				
22. MD	munjac	PR				R	FC				
23. DHE	mégacéros	PR				R	FC				
24. DHE	élan	PR				R	FC				
25. DHE	chevreuil-1	PR				R	FC			(e1)	
26. DHE	chevreuil-2	PR				R	FC			(e1, eD)	
27. DHE	caribou	PR				R	FC			(e1, eD)	
28. PL	axis	PR				R	FC			(e1)	
29. PL	caribou	PR				R	FC			(e1)	
30. PL	élan	PR				R	FC			(e1)	
31. PL	mégacéros	PR				R	FC			(e1)	
32. PL	wapiti	PR				R	FC			(e1)	
33. PR	axis	PR				R	FC			(e1)	
34. PR	élan	PR				R	FC			(e1)	
35. PR	wapiti	PR				R	FC			(e1)	
36. DHE	wapiti	PR				R	FC			(e1)	
37. DHE	original	PR				R	FC			(e1)	
38. MD	original	PR				R	FC			(e1)	
39. PL	original	PR				R	FC			(e1)	
40. PR	original	PR				R	FC			(e1)	
41. PL	caribou	PR				R	FC			(e1)	
42. PR	caribou	PR				R	FC			(e1)	
43. MD	caribou	PR				R	FC			(e1)	
44. PR	caribou	PR				R	FC			(e1)	
45. PR	chevreuil-2	PR				R	FC			(e1)	